



RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2022 - 2023

BO du 13 Octobre 2022

[Abonnez-vous au BO](#)



LIGUE AURA RUGBY

Union

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

La Poste



RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

SOMMAIRE

Ligue AuRA.....	3
Réunion Rentrée des Clubs.....	3
Infos Comptabilité.....	3
Informations Administratives.....	4
Réforme Financière des Compétitions.....	4
Fiche d'engagement des équipes jeunes	4
Cahier des Charges Championnat Régional 1.....	5
Informations sur la couverture assurantielle.....	5
Informations Sportives	7
Jeunes à X ou XV	7
Modification Rugby à X	8
Amicale du Tournoi des 6 Nations – M18 Masculin.....	8
Actus du Rugby à 5.....	9
Modification de Rencontres	10
Demande de Rencontres Amicales LOISIRS	10
Formation CQP.....	11
Plateau M14 & M15F à XV ou à X en Isère.....	12
Informations Générales	14
Procédure en cas d'absence d'arbitre.....	14
BO des Officiels de Match :	15
Agenda Institutionnel	16
Nos Partenaires.....	17

Ligue AuRA

Réunion Rentrée des Clubs

Rendez-vous le 13 octobre pour la MO de Guilhaud Granges dans votre MO.

- Inscriptions Guilhaud Granges (19h00) : <https://forms.office.com/r/rysnB1k8jC>

A bientôt en Ligue AuRA !

Infos Comptabilité

Les comptes clubs au 30-06-2022 sont disponibles sur votre espace extranet : [LIEN](#)



The graphic features a central 'TOMBOLA' logo with 'LIGUE AuRA RUGBY' and '2022 2023'. Above the logo are three trophies. To the right is a green car and a skier. Below the car is a globe with an airplane. At the bottom are logos for Rugby Auvergne Rhône-Alpes, La Plagne, AOP Bleu d'Auvergne, Black Sheep, and Cars Faure.

LES LOTS A GAGNER

- UNE VOITURE • VOYAGES CAPITALE
- WEEK END AU SKI
- SÉJOUR RUGBY PARIS
- BAPTÊME EN MONTGOLFIÈRE
- MAILLOT XV DE FRANCE

ET PLEIN D'AUTRES !!!

Informations Administratives

Réforme Financière des Compétitions



Engagements de la FFR pour la saison 2022/2023

Le budget 2022/2023 et les règlements financiers associés intègrent :

- Un fonctionnement réformé, lisible et simplifié pour l'ensemble des compétitions
- Un niveau d'engagement financier maintenu : une enveloppe totale d'accompagnement au titre des compétitions à hauteur de 13,1 M€
- Une hausse significative du budget alloué aux compétitions féminines, qui a presque doublé en deux mandats
- Une extension de la reconnaissance de la performance sportive à toutes les équipes

Document complet FFR : [LIEN](#)

Avis Hebdo 1129 – Tableaux des Primes par Compétitions : [LIEN](#)

Pour toutes questions : COMPETITIONS@FFR.FR – 01.69.63.64.00

Fiche d'engagement des équipes jeunes

Conformément à l'article 320 des Règlements Généraux de la FFR, nous avons le plaisir de vous inviter pour la saison 2022-2023, à participer à la phase de qualification des compétitions jeunes de la Ligue AuRA.

Le championnat débutera le samedi 12 novembre 2022.

- Le gestionnaire des compétitions jeunes M16 de la Ligue Auvergne Rhône Alpes est Monsieur Pierre MALINVERNI : pmalinverni26@gmail.com / 06 23 15 66 14.
- Le gestionnaire des compétitions jeunes M19 est Monsieur Bernard DIMIER : dimier.bernard@orange.fr / 06 77 13 91 20.

Dans chaque Maison Ovale un référent de la Commission des Epreuves Jeunes est à votre écoute.

- MO Guilhaud Granges : Pierre MALINVERNI pmalinverni26@gmail.com / 06 23 15 66 14.
- MO Chaponnay : Bernard DIMIER dimier.bernard@orange.fr / 06 77 13 91 20.
- MO Clermont Ferrand : Céline LACOTE celinelacote@yahoo.fr / 06 74 53 93 34.
- MO Montbonnot : Yvette PERROT : yvetteperrot@wanadoo.fr / 06 87 29 08 97.

La gestion générale des compétitions jeunes Ligue AuRA est dévolue à la Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand.

***Les Conseillers Techniques de Clubs rentreront en contact avec vous pour vous conseiller sur votre engagement.**

La date limite d'envoi des engagements est le vendredi 21/10/2022

Document complet : [LIEN](#)

Cahier des Charges Championnat Régional 1

Voyons l'ensemble les engagements des **M16 / 19**

OBJECTIFS :

- Jouer au meilleur niveau régional
- Optimiser la formation des joueurs
- **Entretenir/Développer un environnement sain sur et en dehors du terrain**
- Inciter les clubs dans une démarche de projet de structuration

CONDITIONS A REMPLIR POUR INSCRIPTIONS R1 :

- **Reprise et participation par les plateaux R10 (obligatoire)**
- U16 - Avoir un effectif 27 joueurs minimum (30 pour 2023-2024)
- U19 - Avoir un effectif de 30 joueurs minimum – aucune limitation de nombre pour les 3 -ème
- 1 éducateur formé ou ECF par équipe engagée
- 1 Responsable administratif accompagnateur
- Remplir la fiche observatoire du climat après chaque rencontre
- Cohérence du projet sportif

Mais ils ont certaines **obligations de participation**, voyons lesquelles :

- Réunion de rentrée en présentiel : Participation de l'encadrement à la réunion à **CHAPONNAY le SAMEDI 05 NOVEMBRE** (le coordonnateur technique ou l'entraîneur référent et 1 dirigeant par équipe) et une réunion **date à déterminer pour les clubs rattachés à la MO CLERMONT FERRAND**
- Réunion Point étape en Visio : Participation à la réunion le lundi 23 janvier 2023 à 19h.
- Réunion de clôture : Participation à la réunion étape finale

Informations sur la couverture assurantielle

Comme vous le savez, un contrat collectif d'assurance lie la FFR à la GMF, lequel vise à faire bénéficier ses clubs et leurs licenciés d'une couverture adaptée à la pratique du rugby sous toutes ses formes.

Il convient de souligner que tous les membres adhérents d'une association sportive affiliée à la FFR doivent être titulaire d'une licence.

A compter du **1er novembre** de la saison, toute personne licenciée lors de la saison dernière (N-1) qui n'aura pas obtenu le renouvellement de sa licence, ne bénéficiera plus d'aucune couverture assurantielle, y compris dans le cadre des entraînements.

Document complet : [LIEN](#)

Informations Sportives

Jeunes à X ou XV



En ce début de nouvelle saison, les équipes masculines M16 et M19 de la Ligue ont découvert le rugby à X. Une pratique entre le seven et le rugby à XV.

Nos équipes jeunes moins de 16 ans et moins de 19 ans ont commencé la saison 2022-2023 par deux journées de rugby à X.

Les équipes se sont rencontrées sur des plateaux de rugby à X lors de deux journées, les samedis 24 septembre et 8 octobre 2022. Les conseillers techniques de la Ligue étaient présents sur les terrains pour observer le niveau des équipes mais aussi pour accompagner les clubs en amont dans la réalisation des tournois.

L'objectif de ces journées était de faire découvrir la pratique du X au plus grand nombre, pour engager une réflexion sur du moyen/long terme autour de la valeur ajoutée des rassemblements et des alternatives pouvant s'offrir aux clubs.

La seconde phase des compétitions jeunes débutera en **novembre**, avec une **compétition à XV ou à X selon le choix des clubs et leur projet de compétition**.

De nouvelles réunions seront programmées avec les clubs par la commission Jeunes et l'équipe technique de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de rugby pour faire un retour sur cette première phase de découverte et pour réguler le projet régional jeunes, en concertation avec les acteurs de clubs.



PROJET RÉGIONAL JEUNES

CHAMPIONNATS JEUNES

SAISON 2022/2023

CONSTAT

licenciés M14, M16, M19 depuis 2015

-28%

80% des clubs ne peuvent pas jouer à XV en nom propre (catégories M16 / M19)

OBJECTIFS

ÊTRE ATTRACTIF & FIDÉLISER LES JEUNES

CE QUI MOTIVE LES JEUNES

- > L'ambiance et le sentiment d'appartenance à une identité collective ;
- > Le sentiment d'être compétent, utile et impliqué dans le projet de l'équipe.

FACTEURS DU DÉSENGAGEMENT

- > Manque de proximité géographique du lieu d'entraînement ;
- > Ambiance négative.

CO-CONSTRUCTION AVEC LES CLUBS

Rencontres avec les présidents et responsables filière jeunes sur toute la Ligue.

SAISON 2021/2022 :

2 interrogations fortes ressortent de ces échanges autour de la compétition :

- > Comment sortir des logiques de rassemblements qui ne correspondent pas à un projet sportif de territoire ?
- > Comment instaurer un climat serein autour des rencontres de jeunes ?

1 volonté -> Rencontrer de nouvelles équipes sur une compétition plus régulière

SAISON 2022/2023 :

Des temps d'échanges seront programmés pour expliquer et réguler le projet en concertant les acteurs de clubs - offre de pratique, modèle de compétition et climat autour des rencontres.

La découverte du rugby à X sera proposée sur les saisons à venir afin de laisser le temps aux clubs de s'approprier la pratique. Le moment et la fréquence de cette offre sera régulée avec les acteurs de clubs de saison en saison.

LES DIFFÉRENTES PHASES DU CALENDRIER

PHASE 1 : DÉCOUVERTE DU RUGBY À X

Stratégie : Engager une réflexion sur du moyen/long terme autour de la valeur ajoutée des rassemblements et des alternatives pouvant s'offrir aux clubs.

PHASE 2 : COMPÉTITION À XV OU À X

(une fois de 4 à 16 clubs - 14 à 16 joueurs)

Stratégie : S'engager ensemble dans un projet de compétition régulier et lisible.

PHASE 3 : a. PHASES FINALES POUR LES ÉQUIPES QUALIFIÉES

Stratégie : se confronter aux meilleures équipes dans un climat de fête.

b. FESTIVAL RUGBY À X OU À VII

Stratégie : explorer de nouvelles pistes permettant aux clubs de réinterroger leur projet sur les perspectives à venir - retrouver de l'autonomie à N+1 ou s'inscrire dans une logique de rassemblement - développement de la pratique.

AU FAIT, C'EST QUOI LE RUGBY À X ?

Entre Seven et rugby à XV, le X est une pratique de compétition réglementée par World Rugby.

Plus simple à comprendre pour les jeunes, plus facile pour l'intégration de nouveaux joueurs, le rugby à X permet de garder l'aspect contact du XV.

A l'instar du Seven, le X est aussi vecteur de formation grâce à un jeu porté vers la vitesse et le mouvement. Et il peut se jouer avec un effectif ... de dix.

Les règles et particularités du X ? ->



PLAISIR & CLIMAT LORS DES RENCONTRES

L'environnement autour des rencontres jouera un rôle fondamental dans l'atteinte de l'objectif de fidélisation.

Les dirigeants de clubs, entraîneurs, parents et arbitres seront des acteurs clés de la mise en œuvre d'un climat favorable et épanouissant pour les jeunes.

Modification Rugby à X

Concernant le nombre de joueurs/joueuses sur les feuilles de matchs pour le rugby à X. Il a été voté en Bureau Fédéral du 26 septembre 2022 le passage de 15 à 20 joueurs/joueuses potentiellement inscrits sur la feuille de match.

Les documents suivants ont donc été mis à jour sur Oval-e :

- Table de marque à X
- Feuille de match plateau à X
- Feuille de match sec à X
- Feuille de régulation à X

Cette modification fait suite aux remontées de terrain qui font apparaître que cette pratique, qui s'apparente à une pratique de développement, ne doit pas limiter le nombre à 15 joueurs/joueuses, dans des effectifs souvent plus fournis.

Amicale du Tournoi des 6 Nations – M18 Masculin



L'Amicale du Tournoi des 6 nations organise, en plein accord avec la FFR, une compétition destinée aux M18A Garçons.

Toutefois la composition de ces sélections doit répondre à certaines obligations ci-dessous :

« Les joueurs sélectionnables : 22 joueurs par Ligue

Joueurs licenciés de la tranche d'âge U18 pour la saison 2022/ 2023 => nés en 2005 et 2006 issus des championnats :

- U 18 National
- U 19 Régionaux L1 L2 ou L3 (uniquement premières et deuxième années => nés en 2005 et 2006)
- Ne sont pas admis tous les joueurs Autorisés en compétition ELITE CRABOS, par affiliation à leur club, à un rassemblement ou en double licence, qu'ils aient ou pas participé à un match de cette compétition ».

La Ligue AuRA se déplacera à Castanet-Tolosan (31), près de Toulouse les **22 & 23 octobre 2022**, pour la phase qualificative.

4 ligues seront présentes : Occitanie / Nouvelle-Aquitaine / Auvergne Rhône-Alpes / Ile de France

Si l'équipe de la Ligue AuRA se qualifie, la sélection jouera les finales qui auront lieu à Rueil Malmaison, les **12 & 13 novembre 2022**.

Veuillez trouver ci-dessous la convocation envoyée aux joueurs, parents, clubs et entraîneurs et le règlement du tournoi.

Convocation : [LIEN](#)

Règlement Tournoi : [LIEN](#)



Actus du Rugby à 5

PASS'RUGBY :

Une question nous est fréquemment posée par les clubs, à juste titre en termes d'assurance des pratiquants.

Notre pratique permet à un licencié de participer à un tournoi sous la forme d'un Pass'Rugby si la structure organisatrice en a fait la demande. Mais qu'en est-il des entraînements si un(e) pratiquant(e) vient s'entraîner sans prendre de licence ?

Voici la réponse de la FFR :

En remplissant un Pass'Rugby, dans le cadre d'événements Rugby à 5 proposés par un organisme affilié à la F.F.R (Club, Comité Départemental, Ligue Régionale), un non licencié F.F.R peut également participer à une activité Rugby à 5.

*Cependant, le Pass'Rugby constitue un simple titre de participation à une activité de rugby spécifique et ponctuelle. En ce qui concerne les entraînements, **les pratiquants doivent par conséquent disposer d'une licence en cours de validité***

Nous invitons donc tous les responsables de clubs ou sections de Rugby à 5 à prendre note de cette réponse et de communiquer auprès des joueurs et joueuses non licenciés.

SESSIONS D'ARBITRAGE :

La procédure concernant les validations terrains ou les demandes de sessions arbitrage sont les suivantes :

- **Validation terrain** : Pour toutes validations terrains, les licenciés ou leur référent doivent transmettre leur certificat obtenu par mail à l'adresse rugbya5@ligueaura-ffr.fr. A partir de la réception de ce document et en fonction des tournois sur lesquels votre club est inscrit, le référent Arbitrage prend contact avec vous pour vous informer de sa venue. Vous avez aussi la possibilité de demander une date.
- **Attention** : à des fins d'organisation, la demande doit être réalisée au moins un mois à l'avance. La demande se fait via **Ova-LOISIR** et le nombre de participants et participantes est limité à 20 maximum. En général, le club qui demande une session organise l'après-midi un tournoi pour que l'on fasse les évaluations terrains

[Abonnez-vous au R5](#)



Modification de Rencontres

Les modifications de rencontres (changement d'horaires, modification de terrains, inversion de rencontres) se font via Oval-e, sous réserve de l'accord des deux parties.

Pour rappel, et ce depuis la saison 2020/21, les modifications de rencontres ne se font plus sous format papier. En effet, si vous souhaitez procéder à des modifications de rencontres, il convient désormais de le faire via Oval-e.

La FFR a réalisé un tutoriel afin de vous expliquer la procédure : [LIEN](#).

Nous vous remercions d'avance de suivre le tutoriel et de ne pas créer plusieurs demandes pour une même modification.

Attention : les clubs relancent pour valider les demandes de modification de rencontres sur Oval-e alors que les clubs adverses n'ont pas encore accepté la modification de leur côté. Merci de prendre contact les uns avec les autres pour finaliser ces demandes, ainsi que de consulter régulièrement Oval-e, rubrique « DEMANDES MODIFICATION DE RENCONTRES » afin de voir s'il apparaît de nouvelles demandes de clubs adverses.

Sans accord des deux parties, nous ne pouvons pas entériner le changement.

Pour les équipes en rassemblement, seul le club support peut effectuer les modifications et les validations.

Demande de Rencontres Amicales LOISIRS

Rugby à XV avec placage adapté

La saison débute sur les chapeaux de roue et nous recevons déjà les premières demandes d'autorisation de rencontre entre équipes Loisir.

Vous trouverez ci-dessous le formulaire à utiliser cette saison.

Il est important d'utiliser ce dernier car c'est un **formulaire spécifique aux équipes Loisirs**.

Contrairement à ce qui se passe lors d'une demande pour un match amical entre équipe « Compétition », le formulaire renseigné doit être retourné vers les 2 mêmes destinataires, quelle que soit la MO d'appartenance de l'équipe demandeuse (rugbyloisir@ligueaura-ffr.fr et valerie.reineix@ligueaura-ffr.fr).

Nous en profitons pour vous rappeler :

- Que toute rencontre, même amicale, même Loisir, doit être déclarée à la Ligue
- Que pour disputer une rencontre, même amicale, chacun des joueurs qui entrera sur le pré, doit avoir fait valider sa licence FFR pour la saison en cours, soit la saison 2022/2023.
- Que la licence de la saison dernière (2021/2022) ne vous couvre que pour les entraînements (et encore **uniquement jusqu'au 31/10/2022**)

Merci de transmettre au responsable de votre équipe Loisir.

Formulaire de Rencontre Amicale : [LIEN](#)

Formation CQP



Les inscriptions pour le Certificat de Qualification Professionnelle « Technicien Rugby à XV » sont ouvertes jusqu'au vendredi 14 octobre 2022.

Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire à la formation professionnelle CQP Technicien Rugby à XV !

Le « Technicien sportif de Rugby à XV » est la personne qui encadre, contre rémunération, en autonomie, des séances d'entraînement en rugby à XV des catégories jeunes U16 et U18 et des collectifs seniors pour les compétitions de niveau Fédérale 2 et 3.

Le CQP de « Technicien Sportif de Rugby à XV » est accessible par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation ou par la voie de l'expérience (VAE) - pas de contrat d'apprentissage possible.

Fin des inscriptions : 14 octobre 2022

Dossier d'inscription : [LIEN](#)

Le dossier complété est à renvoyer à la Ligue en format papier par voie postale à l'attention de Frédéric POURCEL, 380 rue des Frères Voisin 69970 CHAPONNAY.

Si le dossier est complet, un accusé de réception vous sera envoyé par mail.

Vous pouvez retrouver le programme et le dossier d'inscription sur le site de la Ligue, onglet Formation – Formation Professionnelle.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN RUGBY À XV

**INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2022
PLACES LIMITÉES**

Le programme de la formation et le dossier d'inscription
sont disponibles sur le site ligueaura.ffr.fr/formation



Plateau M14 & M15F à XV ou à X en Isère



Rappel des objectifs :

Le Challenge Fédéral M14/M15F a pour objectif de permettre à toutes les équipes du secteur :

- De jouer au meilleur niveau de pratique possible (facilitant la détection pour la filière jeune).
- D'optimiser la formation du joueur.
- D'évoluer dans un climat général de qualité, favorable aux apprentissages et à la sécurité, sur et autour du terrain.
- De vivre des échanges entre les encadrements.

Ce challenge débouche sur aucun titre quel qu'il soit. Il doit permettre de vivre en permanence des matches de qualité, pendant lesquels les joueurs pourront sereinement prendre des initiatives et produire un volume de jeu important.

Organisation générale :

Se reporter au règlement du Challenge Fédéral M14 saison 2022-2023 : [LIEN](#)

Organisation administrative :

Pour l'organisation administrative, Les documents à utiliser sont les mêmes que l'année dernière

- Les licences de tous les participants (joueurs, éducateurs, soigneurs, administratifs) doivent être à jour saison 2022/2023, le classeur doit être présenté au responsable du tournoi
- La fiche « passeport équipe » à XV ou équipe à X. (**Cette fiche doit être mise dans le classeur**)
- Les feuilles de présences conformes sont à présenter, signées par l'éducateur référent ou un dirigeant licencié, avant le début du tournoi.
- Le classeur des licences, le « passeport équipe » et la fiche de présence peuvent être contrôlé par le Représentant Départemental quand le Comité en a désigné un. Tout rajout de joueurs ou éducateurs manuellement sur le document <<Passeport Equipe>> ne sera pas valide et les joueurs/ joueuses rajoutés ne pourront pas participer aux plateaux où ils se présentent. **La responsabilité du club sera engagée en cas d'accident.**

Les feuilles de matchs :

- **Doivent être validées par tous les clubs en fin de tournoi.**
- Doivent être scannée le soir du plateau ou au plus tard le lundi midi à l'adresse mail suivante : patrick.craighero@orange.fr
- Les feuilles de présence et la feuille de match doivent être gardées par le club organisateur qui les archivera. Ces feuilles sont des documents officiels qui peuvent être demandés lors d'incidents ou de blessures graves.

Horaires des tournois :

- Les plateaux sont prévus le Samedi à partir de 13h30 (Coup d'envoi du 1er match)
- Les équipes qui participent au plateau seront présentes 45 minutes avant le début des rencontres.

Par arrangement entre clubs, il est possible de changer l'horaire sous couvert de validation du Comité Départemental du club organisateur.

Retrouvez les documents du Comité Département de l'Isère concernant la première journée M14 jeu à XV ou à X :

- Les 10 plateaux en triangulaire ou quadrangulaire
- Le cahier d'organisation d'un plateau
- La fiche de présence obligatoire

[Plateaux](#)

[Cahier d'organisation](#)

[Fiche de présence](#)

Liste des Représentants Départementaux du CD38

Noms Prénoms	Téléphones	Adresses email
Buissière Jean Philippe	06 08 88 05 57	jeanphilippe.buissiere@gmail.com
Chorda Jean Pierre	06 20 13 75 73	jeanpierre.chorda@sfr.fr
Clerc Réjane	06 28 05 80 30	clercrejane@gmail.com
Coubetergue Jean Didier	06 89 30 83 41	jdcoubetergue@hotmail.fr
Craighero Patrick	06 73 89 16 84	patrick.craighero@orange.fr
Cullié Claude	06 65 72 02 33	claudc.cullie@neuf.fr
Cuzzit Christian	06 65 12 67 64	ccuzzit@sfr.fr
Daviet Patrick	06 82 66 10 20	patrick.daviet@wanadoo.fr
Derdinger Bernard	06 80 93 32 44	derdinger.bernard@orange.fr
Farruggia Alphonse	06 74 62 14 15	alcarbone38@gmail.com
Fontebasso Paolo	06 87 83 13 74	paolo.fontebasso@orange.fr
Fuchs Adam	06 44 91 93 45	coach.usv@gmail.com
Girard Sylvie	06 89 23 20 77	sylvie.gigirard@gmail.com
Gros Christian	06 87 79 81 27	talu69@orange.fr
Mas Nicole	06 81 80 91 95	mas.nicole6@orange.fr
Nier Christian	06 72 15 15 93	nier.christian@free.fr
Petit Patrick	06 61 58 80 24	patrickpetitovale@orange.fr
Perrot Yvette	06 87 29 08 97	yvetteperrot@wanadoo.fr
Polaud Karine	06 81 18 68 07	karine.polaud@orange.fr
Rebboah Gilles	06 10 82 49 06	gilles.rebboah@sfr.fr
Reguillon Thierry	06 07 28 01 18	thierry.reguillon@gmail.com
Trosset François	06 88 67 61 41	trosset.francois@orange.fr
Villaret Denis	06 72 65 52 45	de.villaret@laposte.net



Informations Générales

Procédure en cas d'absence d'arbitre

1.1 - Absence de l'arbitre officiellement désigné :

➤ **1.1.1** - Si pour une raison quelconque, l'arbitre de la rencontre officiellement désigné, soit par la F.F.R., soit par un organisme régional, est absent à l'heure prévue du coup d'envoi de la rencontre, il sera fait appel pour le remplacer, en respectant l'ordre de priorité hiérarchique, soit à un arbitre fédéral, soit à un arbitre régional, soit à un arbitre stagiaire, soit à un arbitre en cours de formation présent dans le stade.

Si une désignation régionale intervient pour pallier l'absence signalée d'un arbitre désigné à l'origine par la F.F.R., ladite désignation est prioritaire par rapport à l'application des dispositions qui précèdent.

➤ **1.1.2** - S'il n'y a qu'un seul arbitre licencié et en activité, l'arbitrage doit lui être confié, cela même s'il est licencié dans une des deux associations en présence.

➤ **1.1.3** - Si deux ou plusieurs arbitres de la même catégorie sont en concurrence, le choix de celui devant arbitrer s'effectue dans l'ordre prévu selon les conditions suivantes :

- Priorité est donnée à l'arbitre le mieux classé au plan national ;
- Les capitaines des deux équipes en présence peuvent se mettre d'accord sur le nom de l'un des arbitres considérés ;
- A défaut d'accord, il est procédé à un tirage au sort entre les arbitres considérés.

➤ **1.1.4** - En l'absence totale d'arbitre, la rencontre sera dirigée par un entraîneur* âgé de moins de 55 ans à la date du début de la saison, dûment qualifié au sein de l'une des associations participantes.

Un tirage au sort désignera celui qui devra remplacer l'arbitre absent.

**Cet entraîneur doit être titulaire de l'un des diplômes, brevets ou certificats de qualification professionnelle suivants : D.E.J.E.P.S. Rugby, D.E.S.J.E.P.S. rugby, B.E.E.S. 1er et 2ème degré Rugby, B.F.E., B.F.E.J., B.F. PERF, B.F. OPTI, C.Q.P. TECH.*

Si un seul entraîneur présent remplit les conditions ci-dessus, il dirigera la rencontre. En l'absence totale d'entraîneur ou si aucun entraîneur présent ne remplit lesdites conditions, la rencontre ne pourra se disputer.

➤ **1.1.5** - Attention : tout arbitre ou entraîneur ainsi désigné pour suppléer l'absence d'un arbitre officiellement désigné doit diriger la totalité de la rencontre dès lors que le coup d'envoi a été donné.

Aucune réclamation ne sera retenue après la rencontre si cette dernière disposition n'est pas respectée.

➤ **1.1.6** - Une équipe refusant de jouer sous le prétexte de l'absence de l'arbitre désigné officiellement, aura match perdu par forfait, dans les conditions fixées par les Règlements Généraux en vigueur.

1.2 - Absence de toute désignation officielle :

Lorsqu'aucun arbitre n'a été officiellement désigné, il est fait application, pour diriger la rencontre, des principes prévus par le point 1.1.4 ci-dessus.

Attention : tout entraîneur désigné pour suppléer l'absence de désignation officielle d'un arbitre doit diriger la totalité de la rencontre dès lors que le coup d'envoi a été donné. Aucune réclamation ne sera retenue après la rencontre si cette dernière disposition n'est pas respectée.

Une équipe refusant de jouer sous le prétexte de l'absence de désignation officielle d'un arbitre, aura match perdu par forfait, dans les conditions fixées par les Règlements Généraux en vigueur.

2 - Remplacement de l'arbitre en cours de match

- **2.1** - L'arbitre peut être remplacé en cours de partie uniquement s'il se trouve dans l'impossibilité absolue de continuer à diriger la rencontre par suite d'accident et/ou de défaillance physique.
- **2.2** - Dans ce cas, il sera fait appel à l'un des deux juges de touche (ou arbitres assistants) lorsque ceux-ci sont également arbitres officiels en respectant les modalités de désignation prévues au paragraphe 1 ci-dessus.
 - Si un seul juge de touche (ou arbitre assistant) est arbitre officiel, c'est lui qui doit diriger la rencontre.
 - Si aucun juge de touche n'est arbitre officiel, il est fait application des dispositions du point 1 ci-dessus.

3 – Désignation d'un entraîneur

Dès lors qu'un match est dirigé par un entraîneur pour quelque raison que ce soit, en début ou en cours de partie, toutes les mêlées ordonnées par celui-ci devront être des mêlées simulées.

Tableau EDR 22/23 validé par la Ligue AuRA

Consultation en ligne : [LIEN](#)

BO des Officiels de Match :

<https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematchAgenda AuRA>

Agenda Institutionnel

- ✚ Jeudi 13 octobre : Réunion de rentrée des clubs – Guilhaud Granges
- ✚ Jeudi 13 Octobre : Bilan Intermédiaire épreuves Jeunes des clubs du secteur Ouest - Clermont
- ✚ Vendredi 14 octobre : Bureau Directeur - Chaponnay
- ✚ Samedi 15 octobre : Séminaire Bureau Directeur – Chaponnay
- ✚ Samedi 22 octobre : Signature Convention Amical Tournoi des 6 Nations – Meyzieu
- ✚ 22 & 23 octobre : Amical Tournoi des 6 Nations M18 garçons – Castanet-Tolosan (31)
- ✚ Samedi 29 octobre de 9h30 à 15h00 : Entraînement Only Seven Academy - Chaponnay
- ✚ Lundi 24 & Mardi 25 octobre : Centre de Suivi n°1 – Chaque secteur
- ✚ Samedi 29 & Dimanche 30 octobre : Stage Génération Bleue M18 Féminin - Arnas

Nos Partenaires

